

## ATTESTATION 6 %

Attestation relative à l'application du taux réduit de TVA de 6 % en ce qui concerne les travaux immobiliers se rapportant à des habitations privées en vertu des dispositions de l'A.R. n° 20 fixant les taux de TVA, tel que modifié par l'A.R. du 18 juillet 1986 et par l'A.R. du 20 octobre 1995.

Le soussigné .....

Habitant .....

### DÉCLARE

1. que les travaux immobiliers effectués qui ont pour objet la transformation, la rénovation, la réhabilitation, l'amélioration, la restauration ou l'entretien, à l'exclusion du nettoyage, se rapportent à (\*)
  - une habitation privée;
  - la totalité d'un bien immobilier;
  - la partie privée d'un bien immobilier à usage mixte.
2. qu'il est le consommateur final (propriétaire, locataire, usufruitier).
3. que le bâtiment en question est sis à (adresse)  
.....  
.....  
.....
4. que le bâtiment en question sera effectivement utilisé, soit exclusivement, soit principalement comme logement privé après l'exécution des travaux décrits ci-dessus.
5. que le bâtiment en question a été occupé depuis plus de cinq ans à partir du moment où la TVA est devenue exigible.

Fait le ..... à .....

.....  
Signature

(\*) Veuillez choisir une des trois alternatives.